



placement provisoir qui dur

Par **minilou54**, le **07/09/2011** à **19:17**

en septembre 2007 nous avons déménagé de lorraine pour venir habité en gironde mon mari mes trois enfants et moi même, nous l'avons fais pour le bien être de ma fille qui est atteinte d'asthme sévère sur les recommandation du médecin qui la suivait en lorraine. Moi ayant un emploi précaire j'attendais un poste au conseil général de la gironde mais en attendant nous devons payer le loyer de la gironde et notre credit pour notre maison en lorraine il n'y a vait que mon mari qui percevait une paie j'ai fait appel au service sociaux pour nous aider un peu oh oui ils nous ont aider en nous prenant les enfants le 7 avril 2008 prévenu par un simple coup de fil de la gendarmerie que les services sociaux avaient pris nos enfants a l'école que ce n'était pas la peine de se présenter a l'école pour aller les chercher pour quelle motif on a eu du mal a le savoir mais les voila enfants maltraité, plein de poux, sale, et le reste. Mais enfants sont traité contre les poux tout le temps d'ailleur ils en ont encore dans leur famille d'accueil maltraité je leur ai demandé que l'on me montre ou ils on des marques, sales oui quand ils rentraient de l'écoles il jouaient dans le jardin étant petits normal qu'ils se salissent. Mais tous les jours ils prenaient une douche et ils se lavaient les dents.

L'assistante social ma dit biensur entre 4 yeux pour pas qu'il y ai de témoin de repartir dans mon pays, rapport fait au procureur sur leur dire. Sans enquête de faite. nous n'avions plus de nouvelle de nos enfants pendant 6 mois au jour d'aujourd'hui je suis dépressive car je ne supporte plus la séparation . en décembre 2009 nous devons avoir nos enfants pour noel le 23 nous avons étaient prévenu que ma fille avait dénoncé mon mari pour attouchement sexuel donc enquete au domicile et tous ce qui suit pour une dénonciation pareil j'ai fait appel aux journaux ce qui n'a pas été du gout du juge j'ai fait appel au président aussi elle n'a pas appécier non plus ils n'on toujours rien a nous reprocher maintenant c'est pour alcoolémie de mon mari mes enfants son tous les trois séparé ils ne se voient que 3 fois par mois 1 heure avec moi je le vie de plus en plus mal plusieurs séjour en hospitalisation pour dépression grave je suis stagiaire au conseil général donc nous avons tous les deux une paie une maison en location de 5 pieces de 140 m2 car le logement que nous avions etait trop petit mais au jour d'aujourd'hui je ne sais plus comment faire merci de votre aide

Par **Domil**, le **07/09/2011** à **19:40**

Et depuis 2007, vous n'avez pas pris d'avocat ?????

Par **minilou54**, le **07/09/2011** à **20:42**

le premier n'a rien fait elle ne voulait que l'argent. Le second j'avais l'impression qu'il nous défendrait bien mais arrivé devant le juge il nous a dit c'est la plus dur elle nous laisse pas le temps de parler elle nous rabaisser et mon mari qui a du mal a parler n'a pas réussi a se défendre et l'avocat n'a pas pris sa défense donc je ne sais pas si je dois continuer a me défendre ou laisser les enfants dans leur famille car ma dernière connaît mieux (plus) sa famille d'accueil que nous ses vrais parents je ne crois plus en la justice

Par **Domil**, le **07/09/2011** à **20:43**

Vous vous demandez si c'est mieux de laisser tomber et d'abandonner vos enfants ? Il n'y a que vous qui pouvez savoir ce que vous voulez faire.

Par **minilou54**, le **07/09/2011** à **21:00**

non je ne veux pas laisser tomber mais j'en ai assez de me battre contre des moulins a vent on ne nous écoute pas nous on est pas des bons parents pour eux on a essayer de leur prouver. il y a toujours quelques choses quand ils nous demandent de dire bleu on dit bleu et finalement ils voulaient rouge. Maintenant avec ma dépression ils me le reprochent comme quoi je ne peux pas assumer mes enfants car je suis dépressive mon mari me le reproche aussi. J'aime mes enfants comme la prune de mes yeux ils sont ma vie. Si je ne peux pas les récupérer je demandais simplement au juge qu'ils soient tous les trois dans la même famille elle a refusé pourtant ils sont tous issu de mon mari leur père et non de père différent. J'ai ma belle mère qui habite en lorraine qui est en stade terminal d'un cancer cela fait trois ans qu'elle ne les a pas vus et cela est très dur pour elle car elle ne peut plus se déplacer encore moins faire 900km pour faire une demande auprès du juge pour voir les enfants. Ils les voient que par les Photos que je prend d'eux et des quelques vidéos que je fais avec mon portable. Je travaille dans un collège et la gestionnaire fait la moue même si elle ne dit rien car je prends sur mon temps de travail pour aller les voir en lieux médiatiser mais je ne peux pas faire autrement car c'est décidé comme ça. Je ne veux pas rater les visites de mes enfants mais je ne veux pas perdre mon travail non plus.